



# PRÉPARATION AUX CONCOURS HOSPITALIERS DESSMS ET DH

**E-LEARNING**  **+ présentiel**

RÉF. 982

Nos partenaires



## CONCOURS VISÉS :

- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS)
- DIRECTEUR D'HÔPITAL (DH)

Cette préparation est destinée aux personnes qui souhaitent présenter **les concours d'entrée à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) pour accéder au corps des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social et/ou des directeurs d'hôpital** en intégrant les filières de formation statutaire correspondantes.

**60 %** de réussite aux épreuves écrites d'admissibilité

**75%** de réussite aux épreuves orales d'admission



Le livre «La dissertation de culture générale pas à pas» offert ! (cf. p. 51)



## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité :

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêtés

### Pour les épreuves orales d'admission :

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du directeur d'hôpital et du directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

## SESSION 2017-2018

### DURÉE

**22 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 15 jours de regroupement à Paris (1 module de 3 jours et 3 modules de 4 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 7 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules de 3 jours et 4 jours)
- Démarrage de la formation : 8 novembre 2017

### DATES PRÉVISIONNELLES

La formation se déroule de nov. 2017 à nov. 2018 :

**Regroupements présentiels au CNEH à Paris**

**Regroupement présentiel n°1 :**  
8, 9 et 10 novembre 2017

**Regroupement présentiel n°2 :**  
16, 17, 18 et 19 janvier 2018

**Regroupement présentiel n°3 :**  
20, 21, 22 et 23 mars 2018

**Regroupement présentiel n°4 :**  
15, 16, 17 et 18 mai 2018

**Préparation aux épreuves orales :**

3 jours en septembre 2018 et 4 jours en octobre 2018

**Session réservée aux candidats admissibles**



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque cursus comprend un pack d'enseignements adaptés aux programmes des concours visés.

Le cursus associe :

1. **Accès à une plateforme d'enseignement en ligne**, parcours e-learning sur extranet, banque de données de savoirs, bibliographies, méthodologies rédactionnelles, QCM d'auto positionnement.
2. **Production de devoirs en ligne (5 à 7 entraînements)** pour chaque matière à périodicité régulière, avec correction personnalisée, accompagnement méthodologique par les enseignants du dispositif et mise à disposition de corrigés types.
3. **Journées de regroupement présentiel organisées à Paris** pendant la formation (apports et recentrages méthodologiques, TD, entraînements, focus d'actualité, concours blancs en temps réel...).
4. **Coaching collectif et tutorat individualisé.**



## INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

- L'ingénierie pédagogique est mixte : 22 jours en présentiel (1 x 3 jours et 3 x 4 jours pour les épreuves écrites puis 7 jours (3 jours + 4 jours) pour les épreuves orales), associés à un campus e-learning interactif et à un accompagnement individualisé rendent cette formation innovante, exigeante et unique pour les concours de la santé.
- Les sessions en présentiel se déroulent à Paris du mardi au vendredi et sont programmées toutes les 7 à 9 semaines.
- La plateforme e-learning permet la mise à disposition progressive des supports de cours et des sujets/corrigés-types, l'auto-évaluation, le suivi pédagogique en temps réel, l'échange avec l'équipe pédagogique, le partage de documents, le travail de groupe, la communication entre participants, l'organisation du temps, mais aussi l'apprentissage en petits groupes. Le travail collaboratif peut se développer à la fois de manière synchrone (en direct) et asynchrone (en différé).
- Enfin, la diversité des modalités pédagogiques proposées facilite l'apprentissage des participants : cours magistraux, travaux dirigés en sous-groupes, conférences d'actualité, concours blancs en conditions réelles, tables rondes avec rencontres institutionnelles et retours d'expériences, etc.



- Le livre «La dissertation de culture générale pas à pas» offert ! (cf. p.51)



## LES « PLUS » DU DISPOSITIF DE FORMATION EN E-LEARNING ET PRÉSENTIEL DU CNEH

Cette préparation apporte aux candidats les connaissances, l'aide méthodologique et les outils de réflexion indispensables à leur réussite. L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs, d'universitaires, de médecins et autres professionnels du monde de la santé qui ont pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

- Les participants peuvent poursuivre leur activité professionnelle ou leur cursus universitaire en parallèle du dispositif, grâce à l'apprentissage à distance ;
- Les participants sont acteurs de leur formation. Ce dispositif mixte facilite le contrôle individuel des acquis et répond au besoin de souplesse de ceux qui, du fait de leurs contraintes professionnelles ou géographiques, ne peuvent suivre des formations classiques ;
- Par le biais de l'e-learning, chaque candidat dispose de ressources interactives et de parcours pédagogiques personnalisés (supports de cours téléchargeables, corrigés-types, FAQ, forums, chats...) lui donnant l'opportunité de préparer le ou les concours de manière autonome, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'enseignants et de tuteurs professionnels expérimentés, spécialistes des concours administratifs ;
- Les parcours sont organisés par matière et séquencés de sorte que l'apprenant acquière progressivement les connaissances attendues du ou des concours visés ;
- Parallèlement, les regroupements présentiels à périodicité régulière favorisent l'émulation collective qui permet de fédérer la promotion et d'appréhender plus sereinement les épreuves à venir.

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
<input type="checkbox"/>	<b>DESSMS</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 29 novembre 2012</b>  <b>4 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>3 épreuves orales</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - dissertation <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <span style="margin-left: 100px;"> </span> <input type="checkbox"/> DHosp / DESMS <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 à cocher)**</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <span style="margin-left: 100px;"> </span> <input type="checkbox"/> DHosp / DESMS <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire <b>(1 case à cocher)</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	<b>DH</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 29 novembre 2012</b>  <b>4 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>3 épreuves orales</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - dissertation <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <span style="margin-left: 100px;"> </span> <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 à cocher)**</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <span style="margin-left: 100px;"> </span> <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire <b>(1 case à cocher)</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	<b>Autre(s) à préciser :</b>			

**\* Légende :**

**DHosp** = Droit hospitalier

**DHosp et DESMS** = Droit hospitalier et droit des établissements sociaux et médico-sociaux

**DPU** = Droit public

**ECO** = Sciences économiques

**FiPu** = Finances publiques

**GeFi** = Gestion financière et comptable des entreprises

**LSS et AS** = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

**SP** = Santé publique

**\*\* A l'exception des deux matières choisies à l'écrit**

**RENSEIGNEMENTS**

**Céline LIMOUZY**  
**Responsable pédagogique**  
 Directrice du pôle Concours  
 et Adaptation à l'emploi  
 Directeur d'hôpital  
 celine.limouzy@cneh.fr  
 Tél. : 06 71 64 65 90

**Catherine JOULAIN**  
**Assistante formation**  
 catherine.joulain@cneh.fr  
 Tél. : 01 41 17 15 66



## BULLETIN D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :  
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79 ;  
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

## COORDONNÉES PERSONNELLES

 Mme  M.

Prénom .....

Nom .....

Fonction .....

Adresse personnelle .....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

Téléphone portable (obligatoire) .....

E-mail personnel (obligatoire) .....

Autres renseignements .....

## PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

 Autofinancement  Établissement

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en 4 fois de novembre à février)

 Paiement joint (obligatoirement)

 À facturer à l'établissement

## PROFIL DU CANDIDAT

 Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

## COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....

Fonction .....

Service/Pôle .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail professionnel .....

## RESPONSABLE FORMATION

 Mme  M.

Prénom .....

Nom .....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail .....

Fonction .....



## TARIFS NETS DE TAXE 2017-2018 \*

## Cycle e-learning AVEC regroupements présentiels

## Pack Concours DESSMS et DH\*

- DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf.982 + Réf.205 **3 650 €**
- DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf.982 **3 450 €**

## Cycle e-learning SANS regroupements présentiels

## Pack Concours DESSMS et DH\*

- DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf.982 + Réf.205 **2 850 €**
- DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf.982 **2 650 €**

- Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH  
(Réf. 205)  
7 jours à Paris (2 modules : 3 jours en septembre 2018  
et 4 jours en octobre 2018) **900 €**

Session réservée aux candidats admissibles.

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière  
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge  
financière en cas d'autofinancement.

## CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Tarifs spécifiques pour tout règlement en autofinancement (paiement individuel) : tarifs indiqués ci-contre minorés de 1000 €